

je suis heureux que le ministre m'ait fait savoir dernièrement que cette réunion aura lieu prochainement.

On ne saurait exagérer ni surestimer l'importance de cette question pour la population le long de la rivière Grand. En suivant son cours à travers les régions de l'Ouest et du Sud de l'Ontario, elle constitue l'une des plus majestueuses voies fluviales de notre pays. Autrefois, les navires des Grands lacs remontaient régulièrement la rivière Grand jusqu'à Brantford. Jadis, avant l'avènement du chemin de fer, bien des gens voyageaient régulièrement par eau de Brantford à Buffalo.

Je signale au moins dès maintenant que si l'on faisait en sorte que les embarcations de plaisance puissent voguer sur ce cours d'eau, dont le paysage est merveilleux de la source à l'embouchure, l'une des régions les plus peuplées du Canada en retirerait d'innombrables bénéfices. Aujourd'hui, les gens ont plus de loisirs que jamais, et ils en auront davantage à l'avenir. Je parle évidemment de l'ensemble de la population, de la masse des gens. Dans cette optique, l'aménagement de lieux de divertissement facilement accessibles s'impose, je dirais même que c'est urgent.

Je veux parler d'endroits où les gens ordinaires peuvent se rendre pour se récréer dans l'après-midi ou dans la soirée. On dépense beaucoup d'argent pour des parcs, même dans des régions sauvages, mais je veux parler d'endroits de détente, accessibles aux centres métropolitains comme les zones fortement peuplées qui se trouvent à proximité d'Hamilton et autour de la région dite «Golden Horseshoe», en Ontario. Les députés savent combien les routes de l'Ouest ontarien sont encombrées d'automobiles et d'autres véhicules remorquant des embarcations jusqu'aux lacs et à la baie Georgienne. La navigation de plaisance est devenue une source d'agrément pour une grande partie de notre population. Un grand nombre de ces gens n'auraient pas besoin de remorquer leurs bateaux sur de longues distances s'ils pouvaient très facilement mettre leur embarcation à l'eau dans la rivière Grand.

Au centre de ma province et à proximité de la région la plus peuplée, se trouve un endroit qui pourrait se prêter le mieux à la navigation de plaisance. Je ne parle pas de la navigation en haute mer mais des excursions sur une magnifique voie d'eau dont le charme est sans égal depuis le commencement des temps.

Le gouvernement a affecté des millions et des millions de dollars au canal Trent et sa voie navigable et à la rivière Rideau et sa voie navigable. Je demande aujourd'hui au gouvernement de commencer à songer à la rivière Grand. Je le demande aujourd'hui,

mais avant longtemps, peut-être même d'ici un an, des instances de tous genres venant de nombreuses sources seront présentées au ministre et toutes porteront sur ce projet. Il en viendra notamment des *Boards of Trade* et de la *Grand River Conservation Authority*. A ce point-ci, j'aimerais citer un passage d'un article paru dans l'*Expositor* de Brantford du mardi 8 février 1966 et intitulé «Présentation du bill de la *Grand River Conservation Authority* à l'Assemblée législative d'Ontario». Il est ainsi conçu:

Un projet de loi visant à établir la *Grand River Conservation Authority* a été présenté à l'Assemblée législative d'Ontario lundi par M. Simonett, ministre de l'Énergie et des Ressources.

La nouvelle administration sera une fusion de la *Grand Valley Conservation Authority* et de la *Grand River Conservation Commission*.

• (12.10 p.m.)

Cette fusion est pour une période d'essai de trois ans. La loi prévoit le rétablissement des groupes séparés le 1^{er} janvier 1969 si la fusion ne donne pas de bons résultats.

J'ai dit, monsieur le président, que les municipalités de la vallée de la rivière Grand et toutes sortes de groupements intéressés d'individus et de contribuables feraient des instances. On me dit que la commission d'urbanisme de Brantford et des banlieues demande à la nouvelle *Grand River Conservation Authority* d'acheter toutes les terres riveraines qui seront submergées dans le comté de Brantford, dans Brantford même et à Paris, et qu'on propose aux autorités municipales de créer, en draguant la rivière, une voie de navigation de plaisance qui irait d'un endroit près du *Golf and Country Club* jusqu'au barrage du pont Lorne. La municipalité peut le faire avec l'aide de la province et une aide additionnelle du gouvernement fédéral.

A la radio, dernièrement, j'ai demandé aux dirigeants de la rénovation urbaine de Brantford si la Grand figurait dans leurs plans. On m'a répondu que le réaménagement et la restauration de la rivière étaient à la fois nécessaires et conformes à leurs projets.

J'ai déjà dit que la vallée de la Grand allait devenir une excellente région de récréation en plein air. Ses possibilités à cet égard valent celles de toute autre région d'Amérique du Nord. On pourrait aussi en faire une très importante région de conservation. Par tout, de nos jours, le besoin d'eau préoccupe les corps dirigeants. Nous avons là une des plus grandes sources d'eau douce non polluée qu'on puisse trouver n'importe où et, à coup sûr, près des villes, et elle peut servir à différentes choses.

Il y a un certain nombre d'années, la ville de Brantford a aménagé une nouvelle usine